

Vérifier au prononcé

**Seizième session du groupe de travail de
l'Examen périodique universel
Cameroun**

**Intervention de la délégation de la République de Moldova, prononcée par
M. Vlad Chirinciuc, Représentant permanent adjoint
Genève, le 1 mai 2013**

Merci Monsieur la Président.

Monsieur le Président,

La délégation moldave voudrait tout en premier lieu remercier le Cameroun pour la présentation de son rapport national.

Nous nous réjouissons de l'enrichissement du cadre institutionnel favorable au respect des droits de l'homme.

Nous nous félicitons de l'adoption par le Cameroun des mesures en vue de prévenir et éliminer la violence envers les femmes.

1. La République de Moldova recommande au Cameroun d'adopter le projet de loi sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Nous nous réjouissons du renforcement de la législation camerounaise dans le domaine des droits de l'enfant.

2. La République de Moldova recommande au Cameroun d'accélérer l'adoption des projets du Code de protection de l'enfant et du Code des personnes et de la famille, et d'assurer l'application effective de toutes les lois visant les droits des enfants.

Nous saluons également les efforts entrepris par le gouvernement camerounais pour améliorer l'enregistrement des naissances.

3. La République de Moldova recommande au Cameroun d'appliquer une stratégie d'enregistrement universel des naissances afin que tous les enfants soient pris en compte.

Nous souhaitons au Cameroun du succès dans la mise en œuvre des recommandations du 2nd cycle de l'EPU.

Je vous remercie de votre attention.